

Fiche de mesure N° 128149 - Synthèse

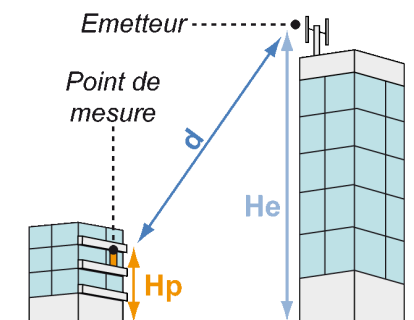
Mesuré réalisée le 24/08/2016 à 10:15 Réf. dossier MCR 116092
 Par le laboratoire AEXPERTISE Réf. rapport laboratoire 3A071617-R
 Localisation du point de mesure 7 Avenue de la Gare d'Eau, 25000, BESANCON

Environnement Lieu d'habitation Mesure effectuée A l'extérieur

Mesure effectuée suivant le protocole ANFR/DR/ANFR/DR 15-3.1

Positionnement des émetteurs visibles du point de mesure

Hp (hauteur du point de mesure) : 10.50 m



(Schéma type : dans certains cas, Hp est supérieur ou égal à He)

Emetteurs visibles du point de mesure	He (hauteur de l'émetteur)	d (distance point de mesure/émetteur)
Radiotéléphonie	16 m	20 m
Radiotéléphonie	17 m	21 m

Conclusion du rapport de mesure

Le rapport de mesure conclut au **respect** des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.

Résultat de l'évaluation globale de l'exposition (cas A du protocole)

Le niveau global d'exposition est le résultat de la mesure des champs électromagnétiques émis globalement par l'ensemble des émetteurs environnant le point de mesure, visibles ou non, qui sont en fonctionnement au moment de la mesure.

Niveau global d'exposition : 1.32 V/m

Rappel : la valeur limite la plus faible fixée par le décret du 3 mai 2002 est 28 V/m.

Résultat de l'évaluation de l'exposition pour certains services (annexe 2 du protocole)

Conformément au souhait du demandeur, une évaluation informative de l'exposition a été réalisée pour certains services. Compte tenu du mode de mesure, les résultats n'ont pas donné lieu à un calcul d'extrapolation. Seuls les résultats supérieurs à 0,05 V/m sont mentionnés.

Service	Bande de fréquence (MHz)	Mesure	Valeur limite la plus faible du service
Radiodiffusion sonore (FM – RNT)	87,5-108/174-223	0.10 V/m	28.00 V/m
TV	47-68/470-790	-	28.00 V/m
TM 800	791-821	-	39.00 V/m
TM 900	925-960	0.91 V/m	41.00 V/m
TM 1800	1805-1880	0.32 V/m	58.00 V/m
DECT (Téléphone domestique)	1880-1900	-	59.00 V/m
TM 2100	2100-2170	0.69 V/m	61.00 V/m
TM 2600	2620-2690	-	61.00 V/m
Réseaux locaux radioélectriques ou Wifi	2400-2483/5150-5350/5470..	-	61.00 V/m
Niveau total d'exposition pour les services considérés		1.19 V/m	

Avertissement

Pour les mesures réalisées selon le protocole v3, le niveau mesuré dans la bande 921-925 MHz (service de téléphonie mobile pour les réseaux ferrés) est indiqué dans le service TM 900. Le niveau mesuré dans la bande 700 MHz (service de téléphonie mobile) est indiqué dans le service TV. Le niveau mesuré dans la bande 2600 MHz (service de téléphonie mobile) est indiqué dans le service radar-BLR-FH, conformément au tableau des services dans cette version.